

Formation des enseignants: le retard de la réforme s'éternise

Paru le Lundi 22 Décembre 2008

RACHAD ARMANIOS

Genève ENSEIGNEMENT - Le Conseil d'Etat avait promis un projet de loi pour octobre. Ce sera pour février. La formation imaginée en cinq ans devrait en rester à quatre. L'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) pourrait voir le jour au mieux en 2010. Promis de longue date par le Conseil d'Etat, le projet de réforme de la formation des enseignants a pris du retard sur son retard. Au passage, la durée du cursus perd une année, en restant à quatre ans comme c'est déjà le cas au sein de la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation (FAPSE). Dernier bastion échappant encore au régime de Bologne, celle-ci délivre une licence aux aspirants maîtres d'école primaire. En mai 2005, le Conseil d'Etat avait prévu dans un rapport au Grand Conseil de lui présenter un projet de loi pour janvier 2007. Le but était d'adapter le cursus au système bachelor + master (3+2 ans). Le point fort étant de réunir sous un même toit la formation des enseignants du primaire, du secondaire, des cadres scolaires (également du reste de la Romandie) et la formation continue. Ne voyant rien venir, le Parti radical déposait fin août 2008 un projet concurrent pour former les maîtres du primaire en trois ans au sein d'une Haute école pédagogique (HEP). Marqué à la culotte, Charles Beer assurait que l'IUFE serait amené devant le Grand Conseil en octobre.

«Je suis en retard, et je l'assume. Le projet de loi sera déposé pour la session de février», déclare le chef du Département de l'instruction publique (DIP), en précisant pour Le Courrier l'état actuel du dossier. En quête d'une majorité politique, il a fait face à une concertation plus délicate que prévu des milieux concernés – université, associations d'enseignants... Des considérations politiques, juridiques et syndicales poussent le DIP à opter pour le statu quo sur le plan de la durée de la formation, explique Charles Beer. Trois ans de bachelor (180 crédits), formellement rattachés aux Sciences de l'éducation, et environ une année (40 ou 60 crédits) pour obtenir un certificat délivré par l'IUFE.

Il n'est pas question d'amoindrir la formation des enseignants, prévient Charles Beer: car l'harmonisation scolaire ajoutera l'anglais aux programmes de l'école primaire et les maîtres ont récemment vu leur salaire revalorisé de deux classes. Or l'école doit pouvoir accueillir des enseignants d'autres cantons formés en trois ans.

Dans un premier temps, l'idée était que Genevois ou autres pourraient être engagés après le bachelor ou leur formation correspondante. Puis, pour être titularisés, ils compléteraient leurs études en cours d'emploi avec un master. Mais que faire de ceux échouant au master?

Difficile de les renvoyer, détaille Charles Beer. D'où le compromis plus souple d'un «certificat supérieur» d'un an censé régler le problème.

Un compromis politique

La formation en quatre ans se veut aussi un compromis politique. Car le dossier le plus chaud est de savoir qui formera les enseignants. Les défenseurs d'une HEP estiment que cinq ans sont exagérés pour apprendre à enseigner les savoirs de base. Surtout, ils jugent que la FAPSE privilégie trop la théorie au détriment de la pratique. En Suisse, Genève est le seul canton à confier la formation des enseignants à l'université, regrettent les radicaux. D'autant plus que les choix pédagogiques de la FAPSE sont, selon eux, «en opposition frontale» avec le retour des notes plébiscité par le peuple.

«Le modèle HEP ne réunirait pas la formation de l'ensemble des enseignants, n'a pas prouvé une meilleure efficacité et coûterait beaucoup plus cher», rétorque Charles Beer. En Europe, de nombreux pays ont retenu l'option universitaire et la FAPSE y est citée en exemple, ajoute-t-il.

Toutefois, le DIP imagine un modèle à mi-chemin entre le cursus universitaire et une école professionnelle. Plusieurs partenaires seraient intégrés dans le Conseil de l'institut afin de modérer le poids de l'université. Et la formation, tout en étant assurée par des universitaires,

améliorerait l'ancrage avec le terrain, notamment au niveau des langues étrangères.

Un problème identitaire

Les représentants des enseignants du secondaire craignent également une formation trop théorique, selon Charles Beer. Ils redoutent aussi que trop d'enseignants soient formés par rapport à l'offre. Autre souci: la transition entre l'Institut de formation des enseignants secondaires et l'université est problématique, vu le manque de locaux. En attendant l'IUFE, 154 enseignants ont entamé en septembre leur formation sous l'autorité directe du rectorat. Ce problème identitaire en devient existentiel concernant la formation des maîtres du primaire. «Si on arrime tous les formateurs à l'IUFE, on met par terre la FAPSE», estime Charles Beer. D'où l'idée d'une double immatriculation des étudiants.

Les députés suivront-ils le ministre de l'Instruction publique? Celui-ci veut le croire. Le cœur de la problématique pourrait alors être abordé: le contenu de la formation, intégrant notamment les langues étrangères dans une plus grande mesure, l'égalité des genres ou le développement durable. Au mieux, la réforme entrerait en vigueur en 2010. Les étudiants actuellement en Sciences de l'éducation ne seraient donc pas concernés. Voilà qui clarifie un peu le flou dans lequel le processus politique les plonge.